



## Entretien

### **Catherine BRASME : « Nous avons un même point d'intérêt : faire évoluer l'entreprise en prévention. »**

*Catherine Brasme, conseiller en prévention à l'OPPBTB, explique comment est organisée la prévention dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, tout en montrant quelles sont les spécificités du métier de peintre, sujet qui sera développé le 26 juin à Lille au cours de la journée d'études organisée dans le cadre des Septentrionales 2019, en partenariat avec la Carsat Nord-Picardie et les services de santé au travail des Hauts-de-France.*

#### **ISTNF. Quel est ton rôle à l'OPPBTB ?**

**Catherine Brasme.** Je suis conseiller en prévention. Je travaille à l'OPPBTB depuis un an. Je m'occupe du secteur des Flandres et du littoral Nord. Nos missions principales se résument au conseil en entreprise, nous intervenons au sein des entreprises quand elles sont confrontées à des problématiques de prévention, pour les accompagner, les faire avancer et les rendre autonomes sur tous les sujets touchant à la prévention et la sécurité au travail. Avant, je travaillais en entreprise : en général les intervenants de l'OPPBTB viennent du terrain, car il faut avoir une connaissance du milieu BTP, il faut cette expérience. L'ancienne équipe venait plutôt du milieu des conducteurs de travaux, aujourd'hui les recrutements s'orientent plutôt vers des profils de techniciens spécialisés en qualité, sécurité, hygiène, prévention. Globalement, nous avons tous un profil BTP, c'est important, pour maîtriser le vocabulaire des entreprises, pour connaître la problématique des chantiers, leur coordination, leur environnement. Mes spécialités sont le désamiantage et les travaux exposant au plomb.

#### **ISTNF. Chacun a une spécialité au sein de l'OPPBTB ?**

**CB.** Dans mon ancienne structure, j'étais encadrant technique en désamiantage, quand on a ce profil, c'est qu'on y porte un intérêt particulier et qu'on dispose de compétences dans le domaine. Un de mes collègues est plutôt spécialisé dans les engins de chantiers, il y accorde un intérêt particulier, mais nous sommes tous orientés prévention. Ça nous permet d'intégrer des groupes de travail, au niveau national et de développer ces compétences particulières dans les actions menées en région. A la base, nous avons tous développé une compétence prévention en entreprise. Là où je travaillais auparavant, j'avais un poste de responsable qualité sécurité environnement, il y avait à peu près quatre-vingt personnes, l'aspect prévention était important. Avant de rejoindre l'équipe de l'OPPBTB,

l'image que j'avais de la prévention était donc positive. Je montais des certifications en qualité, en prévention, et en désamiantage, ça faisait partie intégrante de la structure. La prévention était prédominante dans l'entreprise, qui ne pensait pas le travail sans l'aspect prévention.

#### **ISTNF. Quels sont les domaines d'intervention de l'OPPBT ?**

**CB.** Nous avons des axes prioritaires d'action, à l'exemple du risque chute de hauteur, sujet que nous portons au moins jusqu'en 2022 et qui concerne de nombreux métiers comme les peintres, les bardeurs, les couvreurs, ou les maçons... pour cette action, on cible ici les entreprises qui ont entre 10 et 50 salariés. Sur ce sujet, nous recherchons les entreprises concernées et nous leur proposons de réaliser un diagnostic, d'éditer un rapport et de passer un contrat d'accompagnement pour leur permettre de progresser et de mettre en œuvre des actions afin de prévenir le risque de chute de hauteur. Il s'agit de les éduquer pour leur permettre d'avoir des réflexes de prévention et de les rendre autonome. Il faut qu'ils puissent estimer leurs besoins. Nous leur proposons des documents adaptés à leur activité. En fonction du niveau de l'entreprise, le contrat d'accompagnement sera plus ou moins ambitieux. Quand vraiment ils partent d'un niveau très bas, on essaye de les faire progresser petit à petit, par des formations, par la participation à des réunions collectives organisées avec les organisations professionnelles ou les services de santé au travail, on peut aussi les orienter sur notre site [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr), sur lequel ils trouvent énormément d'outils pratiques qu'ils peuvent utiliser ou adapter à leurs besoins.

#### **ISTNF. L'image de la prévention a-t-elle évolué dans le BTP ?**

**CB.** L'image de la prévention en entreprise doit encore être expliquée. Des entreprises nous connaissent bien parce qu'elles ont déjà travaillé avec nous ou nous ont rencontrés dans le cadre d'un salon professionnel, dans le cadre d'actions collectives, ou *via* nos organisations professionnelles. Quand les entreprises ne nous connaissent pas, il faut leur expliquer que nous avons une mission de conseil et que nous n'avons aucun pouvoir de sanction. Nous sommes là pour les aider à prendre en compte les risques, pour leur montrer aussi que prévention et performance peuvent être des alliés. Investir dans la prévention ce n'est pas perdre de l'argent, au contraire, c'est un facteur de performance. Certaines entreprises viennent nous trouver parce qu'elles ont identifié un besoin, ou parce qu'elles sont sous la menace d'une injonction. Quand un chantier est fermé, ils nous téléphonent pour nous demander de l'aide. Leur objectif, c'est de faire lever l'injonction pour pouvoir reprendre le chantier. Quand il y a des accidents graves ou mortels, également, nous sommes amenés à réaliser des analyses : il s'agit pour nous d'accompagner les entreprises pour faire face à cette situation.

#### **ISTNF. Les entreprises vous sollicitent-elles pour des questions précises ?**

**CB.** Parfois nous allons vers l'entreprise pour les amener à un niveau satisfaisant en matière de prévention, comme c'est le cas pour notre campagne chute de hauteur. Les entreprises nous contactent également pour répondre à une problématique particulière, dans ce cas nous leur apportons une action de conseil ou une action de prévention. Par exemple, quand une entreprise n'a pas vu une évolution réglementaire et qu'elle ne sait pas comment résoudre le problème, elle nous contacte, à la recherche d'un outil qui lui permettra d'avancer, pour se procurer une fiche prévention qui lui permettra de comprendre la démarche, ou pour avoir des conseils techniques. L'entreprise

dispose d'un compte sur le site [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr), elle peut se connecter avec un identifiant, elle dispose de ce fait des coordonnées du conseiller prévention de son secteur, c'est souvent par ce biais qu'elle nous interroge. Les demandes peuvent venir d'entreprises de toute taille. Concernant les gros chantiers, il nous arrive de signer des conventions qui prennent en compte les sous-traitants ; dès lors, l'OPPBTB mène des actions avec ces entreprises pour constater leur niveau en matière de prévention et les aider à avancer sur ce chemin.

### **ISTNF. Travailles-tu en partenariat avec d'autres préventeurs sur ton secteur ?**

**CB.** La santé au travail et les autres préventeurs, comme la Carsat, sont des partenaires que je rencontre régulièrement sur le terrain. Avec la Carsat les contacts sont réguliers, on intervient avec ses équipes sur des actions collectives, en partenariat ou en complémentarité. Sur les chantiers en arrêt, nous recherchons ensemble des solutions adaptées, pour faciliter la reprise de l'activité ou la levée de l'injonction. On travaille aussi de manière complémentaire avec l'inspection du travail, ils nous contactent en nous demandant notre avis sur des aspects techniques. Chacun a son domaine d'intervention. Je rencontre aussi les équipes des services de santé-travail ; au sein du Cedest, par exemple, nous avons animé des ateliers sur le document unique : en pratique, la santé-travail contacte ses adhérents, organise la logistique de l'événement, et l'animation est réalisée par l'OPPBTB. Je vais prendre prochainement contact avec une spécialiste amiante et plomb au sein du Cedest pour programmer des sessions de sensibilisation communes. Nous travaillons également avec les référents BTP de l'Astil, sur la Côte d'Opale.

### **ISTNF. Y-a-t-il une problématique propre au peintre en bâtiment ?**

**CB.** Le sujet des peintres en BTP, que nous allons développer au cours de la journée d'études le 26 juin, à Lille, dans le cadre des Septentrionales, est intéressant. On pourrait penser que les métiers du second œuvre sont moins exposés, c'est faux : les peintres sont confrontés aux TMS, mais aussi aux chutes de hauteur, et utilisent des produits qui peuvent être toxiques. De plus, le peintre n'est pas seulement peintre, une grande partie de son travail consiste à la préparation des supports, en utilisant des techniques de décapage ou de ponçage particulières ; l'application de la peinture elle-même fait intervenir des techniques complexes. J'ai travaillé dans une entreprise qui comprenait des peintres dans son effectif, je me suis donc renseignée très tôt sur les risques chimiques en général, en plus des sujets amiante et plomb. Les fournisseurs et les fabricants de peinture ont pris conscience depuis quelques années de la nocivité des produits qu'ils fabriquaient et de l'impact que cela pouvait avoir sur les travailleurs qui les utilisaient, sur la santé humaine et sur l'environnement. Les produits ont évolué. Les entreprises appliquent les principes de prévention et essayent de substituer un produit dangereux par un autre moins dangereux. On pourrait encore travailler le volet hygiène, c'est un axe majeur pour le métier de peintre, et pour les métiers du BTP ce n'est pas encore entré dans les mentalités, ça reste compliqué à appliquer.

### **ISTNF. Les questions de prévention sont-elles l'affaire d'une génération ?**

**CB.** Non, la prévention n'est pas une affaire de génération. Les générations nouvelles sont vigilantes, mais n'ont pas d'expérience. Les plus anciens ont déjà été confrontés à des situations à risques et peuvent donc être très sensibilisés sur le sujet de la prévention. Ça dépend vraiment de la culture de l'entreprise. Les jeunes qui ont suivi des formations sur la prévention seront demandeurs, ce n'est

pas si tranché qu'on pourrait le croire. Le public jeune doit être sensibilisé aux risques professionnels, c'est essentiel. Nous travaillons avec les CFA, nous animons « 100 minutes pour la vie », nous montons des modules de formations pour permettre aux formateurs d'animer des sessions de formation, nous proposons aussi des réunions d'informations dans les IUT ou les écoles d'ingénieurs. Ces démarches sont très enrichissantes pour tout le monde. La journée du 26 juin nous permettra elle aussi d'échanger nos points de vue entre préventeurs, chacun ayant une sensibilité ou une approche particulière, plutôt chimique, santé, ou technique. Je trouve qu'il y a un intérêt à travailler ensemble, car nous avons un même point d'intérêt : aider l'entreprise à évoluer en prévention pour permettre au salarié de conserver son emploi dans un état de santé optimal. Tout le monde est moteur.